

COMITÉ DIRECTEUR FÉDÉRAL TÉLÉPHONÉ

MARDI 15 DÉCEMBRE 2015 – 18H00/19h45

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, BOISSIERE Daniel, BRAHIM Narjess, BUNIET Jean-Michel, FRITSCH Guillaume, COURPRON Alain, GASQUET Frank, GODEL Pascal, GROSSETETE Jean-Marc, HARRISON Jessica, HUOT-JEANMAIRE Françoise, JAEGER Denis, LAPARADE Jacques, LEGRAND Christophe, LESCURE Philippe, LHUISSIER François, MAIRE Denis, MARCHE Denis, MONSERAT Michelle, PEIFFER David, PY Alexandre, ROY Florent, SAMMUT Thierry, SAINT-JEAN Bernard, SOIN Patrick, VIDIL Andrée, ZIENKIEWICZ Jean-Claude.
Absent(s)/excusé(s)	BIGNET Frank, CHABANNES Emmanuel, DHELENS Pierre, FRIZZA Dominique, GAUTHIER Valérie, GOSSE Cédric, LEBRUN Marlène, SAGARY Dominique.

Conformément aux 2ème et 3ème alinéas du point 2.2.1.2.16. des statuts fédéraux : « *Le Comité Directeur ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent. Le Comité Directeur délibère à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.* »

Plus du tiers des membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1 Secrétariat Général/Administration Générale

1.1 Information Siège Fédéral

Philippe LESCURE, Président, informe les membres du CDF des derniers éléments du dossier :

La cour d'appel de Paris a déclaré irrecevable les appels formés le 7 juillet 2014 par les squatters. Le Tribunal d'Instance de Saint Denis sera saisi pour une nouvelle audience fixée en juillet 2016.

Le Président a proposé aux membres du BDF une communication via une "lettre ouverte" aux pouvoirs publics qui sera publiée sur notre site internet, réseaux sociaux et adressés aux plus hautes autorités de l'Etat. Les médias seront également sollicités.

Les membres du CDF seront destinataires de cette lettre et un point de situation sera fait lors du prochain CDF ouvert aux Président-e-s de Ligues du 27 février 2016.

1.2 Bilan Convention d'objectif

Philippe LESCURE, Président, précise que le rendez-vous annuel de l'examen de notre convention d'objectifs s'est déroulé vendredi dernier 11 décembre 2015 au Ministère des Sports. Ce dernier a

été reçu, avec le DTN Frank BIGNET et son adjoint Stéphane ZIMMER, par le Directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN entouré de ses collaborateurs évaluateurs de notre fédération.

Philippe LESCURE précise que les objectifs fixés ont été atteints dans leur intégralité voire dépassés pour certains. Le bilan est jugé très positif par le Ministère.

Le Directeur des sports a rappelé la nature des contraintes budgétaires qui président à l'établissement des conventions d'objectifs avec les fédérations :

- L'Etat s'est engagé à économiser 5 milliards €
- La loi de finance qui est discutée en ce moment au parlement prévoit une réduction de - 2,5% du budget des sports (amendement)
- Par ailleurs le ministère doit rendre 19 postes de Conseillers Techniques Sportifs (Équivalent Temps Plein)

Il a également été fait état du bon avancement des travaux liés au rapprochement avec la fédération des raids multisports de nature. Dans la perspective d'une demande de délégation formulée par la F.F.TRI., le Directeur des sports assortirait celle-ci de moyen humain supplémentaire soit + 1 poste au 1^{er} septembre 2016 (convention cadre). La question des moyens financiers supplémentaires sera discutée fin 2016 dans le cadre de la convention d'objectifs 2017.

Dans le cadre de ce rapprochement, Jean Michel BUNIET, Vice-président en charge du Développement, informe les membres du CDF que le Président de la Fédération des Raids Multisports de Nature sera invité à intervenir au prochain Comité Directeur ouvert aux Président-e-s de ligues du 27 février ou à la prochaine Assemblée Générale Fédérale qui se tiendra à Nancy, le 19 mars prochain.

Pour ce qui concerne la délégation du paratriathlon, le Directeur des sports précise qu'un ajustement est envisagé :

- La délégation s'obtiendra par discipline sportive et non par type de public encadré ;
- La fédération délégataire encadrera dans la discipline les publics valides et en situation de handicap

La F.F.TRI. se verrait donc confier la délégation du paratriathlon au 1^{er} janvier 2017. Le DTN, Frank BIGNET, a rappelé combien l'encadrement des paratriathlètes nécessite de moyens humains et a souhaité que la convention cadre puisse évoluer à terme sur cette thématique.

1.3 Calendrier des prochaines réunions des instances fédérales

Patrick SOIN, Secrétaire Général, fait savoir que toutes les dates des prochaines réunions n'ont pas encore été validées. Néanmoins les dates prévisionnelles suivantes, en attente de confirmation, sont communiquées pour information :

- 11 juin 2016 à PARIS - CDF
- 29 octobre 2016 à PARIS - CDF
- 18, 19 et 20 novembre 2016 en Nord Pas de Calais - Séminaire des Président-e-s de Ligues

2 Vie Sportive

2.1 Modifications calendrier CNGE

Christophe LEGRAND, Président de la Commission Nationale des Grandes Épreuves, propose aux membres du Comité Directeur Fédéral d'apporter 2 modifications au calendrier des Grandes Épreuves Fédérales 2016 :

- 1/2 finale zone A (D3 triathlon) : Besançon le 19 juin 2016
- finale du Championnat de France de D2 initialement prévue à COGNAC est déplacée à ANGERS le 23 juillet 2016.

Ces propositions de modification sont adoptées à l'unanimité.

2.2 Projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNA

Patrick SOIN, Secrétaire Général, fait savoir que le projet d'évolution du Règlement Intérieur de la CNA a été étudié par le BDF des 11/12 décembre. Le délai pour étudier les évolutions substantielles proposées en prévision de ce CDF est beaucoup trop court.

Ce projet de texte sera transmis rapidement par e-mail pour avis/observations et sera soumis pour validation lors du CDF physique du 27 février 2016.

2.3 Informations Embrun

Philippe LESCURE, Président, informe les membres du CDF, que la F.F.TRI. a été sollicitée récemment par Monsieur Gérald IACONO, pour l'organisation de la manifestation dès 2016. Les modalités restent à définir et les discussions sont en cours.

Une rencontre, courant janvier, avec les collectivités locales et territoriales permettront de définir les dispositions envisagées pour 2016 et 2017.

Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain CDF ouvert aux Président-e-s de ligues du 27 février prochain.

3 Triathlon Évènements

3.1 Informations générales

Philippe LESCURE, rappelle les dispositions actées par le CDF du 24 octobre dernier concernant TEVE, notamment la possibilité de s'associer avec une autre structure afin de co-organiser les événements qui leur seront confiés.

L'ensemble des éléments d'informations sera adressé aux membres du CDF et la décision définitive sera présentée au CDF lors de sa réunion du 27 février prochain.

Jacky BAUDRAND, membre du CA de TEVE, apporte certains éléments complémentaires et rappelle les objectifs majeurs : la volonté de pérenniser des événements, de réorienter nos ressources vers nos activités régaliennes et de limiter le budget.

La société avec qui nous sommes en contact est SL EVENTS, société en pleine évolution caractérisée par l'entrée au capital d'un nouvel actionnaire majoritaire, MOVE PUBLISHING, disposant d'une surface capitalistique importante.

Jacky BAUDRAND précise que nous travaillons sur un pacte d'actionnaires qui sera validé par nos experts conseils avant d'être transmis aux membres du CDF début janvier 2016.

La création d'une société holding et d'une SAS par organisation est envisagée. Les statuts correspondants seront également validés par nos experts conseils avant d'être transmis aux membres du CDF. Il est précisé que les ressources qui piloteraient les événements seraient celles de SL EVENTS.

Un business modèle à trois ans a été co-construit pour le Triathlon de Paris. Les business modèles du Triathlon de Nice et du Bike & Run de Paris sont en cours de construction.

Les éléments financiers ainsi que le projet de pacte d'actionnaires et les projets de statuts seront transmis en janvier pour avis / remarque avant adoption au cours d'un prochain CDF.

Un point d'étape complémentaire sera fait, fin janvier 2016, à l'occasion d'un CDF téléphoné.

Le Président LESCURE fait savoir que la date prévue pour l'organisation du Triathlon de Paris doit être revue car le Champ de Mars sera indisponible du 1^{er} mai au 28 juillet compte tenu des installations prévues sur ce site dans le cadre de l'Euro de football 2016.

4 Questions diverses

Jacky BAUDRAND, Président de la Commission Nationale Sportive, attire l'attention des membres du CDF sur le faible nombre de clubs D1/D2 inscrits à la date d'aujourd'hui.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du CDF pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général